



CAP CONSTRUCTEUR DE ROUTES ET D'AMÉNAGEMENTS URBAINS

RNCP40485

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Date d'enregistrement de la certification : 11/04/2025
Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2030

Le constructeur de routes exerce son activité dans le domaine de la **construction et de l'entretien des routes** (chaussées, aménagements urbains, parkings, stades...), sur des **chantiers de toutes tailles et toujours en équipe**. Ses gestes sont précis afin de réaliser un travail de qualité tout en respectant les règles de sécurité. Il participe à toutes les tâches d'un chantier et peut être amené à conduire de petits engins (mini pelles, compacteurs et petites chargeuses).

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ **Préparer et organiser** son poste de travail
- ▶ **Participer à la réalisation technique d'un chantier de voirie** dans le respect des règles de sécurité
- ▶ **Contrôler la conformité** de ses réalisations
- ▶ **Communiquer** et rendre compte des travaux réalisés
- ▶ **Obtenir** le diplôme



PROGRAMME DE LA FORMATION :

Enseignements professionnels :

- **Organisation des Travaux Publics** (signalisation, organisation, acteurs, qualité contrôle et normes)
- **Mise en œuvre des matériaux et identification des sols**
- **Topographique et lecture de plans**
- **Réalisation d'aménagements urbains**
- **Pose de bordures et de caniveaux**
- **Réalisation de couches de surfaces** (pavage, dallages, bétons...)
- **Raccordement des systèmes de réseaux**
- **Remblayage et compactage des tranchées**
- **Sécurité : SST - PRAP - AIPR** (opérateur) - **Risques électriques**

Enseignements généraux :

- **Français, Histoire/Géographie, EMC** (Enseignement Moral et Civique)
- **Mathématiques et Physique - Chimie**
- **Prévention - Santé - Environnement** (PSE)
- **Anglais**
- **Education Physique et Sportive**

Modalités

	CAP 2 ANS	CAP 1 AN
Pré requis	Niveau 3 ^{ème} Avoir le goût du travail en extérieur	Titulaire d'un diplôme équivalent ou supérieur
Modalités d'accès	Entretien individuel et positionnements écrits Inscription entre le 1 ^{er} janvier et le 31 août L'inscription définitive est conditionnée par la signature du contrat d'apprentissage	
Intégration	Septembre - Octobre	
Type de contrat	Contrat d'apprentissage	
Durée de la formation	Alternance sur 2 ans 910 heures	Alternance sur 1 an 455 heures
Rythme	1 semaine en centre - 2 semaines en entreprise	1 semaine en centre - 2 semaines en entreprise
Tarif	Formation gratuite pour l'apprenant*	
Accessibilité aux personnes handicapées	La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable	

* Prise en charge du coût de la formation par l'OPCO selon un niveau de prise en charge donné par France Compétences. Cependant, l'ETPN facture un reste à charge aux employeurs, qui diffère selon les formations. Un devis sera systématiquement envoyé aux entreprises intéressées.

Méthodes mobilisées

- ▶ Alternance de cours théoriques et d'exercices pratiques
- ▶ Livret de suivi d'activité
- ▶ Suivis pédagogiques en entreprise

Modalités d'évaluations

- ▶ Contrôle en cours de formation

Poursuite d'études

- ▶ **CAP** Conducteur d'engins de Travaux Publics
- ▶ **CAP** Constructeur de réseaux de canalisations
- ▶ **BAC PRO** Travaux Publics

Le contenu de nos formations, nos taux de réussites et satisfaction sont disponibles sur notre site internet : www.ecole-tp-normandie.fr



CONTACTS :

▶ Départements 14 et 50 :

Contactez votre conseiller au
06 47 15 53 80

▶ Départements 27 et 76 :

Contactez votre conseiller au
06 38 38 42 11

▶ Départements 61 et hors Normandie :

Contactez votre conseiller au
07 87 23 93 13

ÉCOLE DES TRAVAUX PUBLICS DE NORMANDIE

Chemin de Saint-Gilles
72610 SAINT-PATERNE - LE CHEVAIN
10 Chemin de la Poudrière
76120 LE GRAND-QUEVILLY
02 33 80 44 60

accueil@etpnormandie.fr



www.ecole-tp-normandie.fr

